

## DOSSIER PHILANTHROPIE



# La philanthropie à la portée de tous

## Créer sa fondation, c'est facile et accessible!

Roger MARTINEAU

**I**l y a beaucoup de causes à soutenir pour améliorer la vie d'une communauté. À soutenir pour toujours, même si, au Québec, la philanthropie n'en est qu'à sa 2e génération. Chefs d'entreprises a rencontré Mme Nataly Rae, directrice générale de la Fondation communautaire du grand Québec.

Cette fondation a ceci de particulier qu'elle a pour objectif de créer des fonds dédiés en regroupant des dons dans un fonds permanent afin de répondre aux besoins présents et futurs de la collectivité. « La philanthropie est une valeur que les gens se transmettent d'une génération à l'autre, déclare Mme Rae. La pérennité, c'est ce qui m'anime! Du développement durable en philanthropie! Au cours des 15 dernières années, les créateurs de fonds étaient surtout des gens d'affaires, des baby-boomers. La situation a changé car il y a de plus en plus de jeunes entrepreneurs qui s'intéressent aux fondations maintenant et surtout à créer la leur. »

Voici un bel exemple : il y a quelques semaines,



Photo (courtoisie)

Mme Nataly Rae, directrice générale de la Fondation communautaire du grand Québec, MM. Jimmy Bouchard, président, Gestion Vigie et Jean Borgia, conseiller en sécurité financière

M. Jimmy Bouchard, président de Gestion Vigie, créait son propre fonds de dotation, la Fondation Gestion Vigie, et ce, après avoir été conseillé par MM. Luc et Jean Borgia, qui oeuvrent à titre de conseillers en sécurité financière chez SFL. « M. Bouchard est un bel exemple d'un jeune entrepreneur qui fait partie de la relève philanthropique. Il entend faire croître sa

fondation progressivement en plus d'avoir contracté une assurance-vie d'une valeur de 1 million de dollars. Il entend contribuer chaque année à son fonds pour appuyer des causes qui vont le toucher. » Il y a plusieurs autres exemples de jeunes entrepreneurs qui se dotent de fondations, comme ces deux groupes de pharmaciens, le Groupe Fleury et associés, et le

Groupe Dubé Perrault Villeneuve, qui viennent en aide aux organismes de leur milieu.

La Fondation communautaire du grand Québec existe depuis 1993. Ce que trop peu de gens savent, c'est qu'elle gère plus de 460 « fondations », soit des fonds de dotation, toutes causes confondues, et près de 35 millions de dollars, sans compter les assurances-vie et les legs. « Les gens qui font appel à nos services ont à cœur leur communauté et ils veulent, par leur engagement, contribuer à améliorer la qualité de vie de ses membres. Nous sommes là pour leur faciliter la tâche en nous occupant des différentes opérations administratives et financières. »

Parmi les activités à venir, soulignons la Soirée hommage aux créateurs de fonds, le 17 novembre prochain, pendant la Semaine de la philanthropie.

Vous souhaitez créer un fonds?  
Pour plus d'information :  
**www.fcommunautaire.com**  
Tél.: 418.521.6664 ■